

ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE Scrutin du 6 décembre 2018

Tous les personnels de l'Université (BIATSS et enseignants) — titulaires et non-titulaires — élisent 10 représentants syndicaux au Comité Technique : chaque électeur vote pour le syndicat de son choix, les sièges sont ensuite répartis entre les syndicats à la proportionnelle. Le mandat est de 4 ans.

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT ?

Le CT est consulté sur tous les problèmes généraux de la politique de l'Université Paris 8 ayant un impact sur les personnels, les cas individuels restant la prérogative des commissions paritaires d'établissement (CPE), et des comités de sélection. Ses domaines d'intervention sont les suivants: organisation et fonctionnement de l'établissement et des services ; gestion prévisionnelle des effectifs, et des emplois; évolutions technologiques et des méthodes de travail ; orientations en matière de politique indemnitaire ; insertion professionnelle ; égalité professionnelle ; parité, lutte contre les discriminations ; bilan social.

Par principe, le Sgen-CFDT ne se situe pas dans une opposition systématique à la direction lorsqu'il estime que cette dernière prend des décisions qui vont dans le bon sens; en revanche, il revendique une présence syndicale forte et constructive au CT, pour un véritable dialogue social et pour une défense collective de l'ensemble des personnels, quels que soient leur statut et leur fonction. Nos élus veillent en permanence au renforcement de la transparence et de la concertation nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et du service public.

ORGANISATION DES SERVICES ET TÉLÉTRAVAIL

S'il doit y avoir réorganisation des services, nous veillerons à ce que chacun soit consulté et nous ferons valoir le droit à la formation pour tous. Nous porterons une attention particulière aux difficultés rencontrées par les personnels concernés. Nous exigerons la mise en place du télétravail, dont les conditions doivent être négociées avec les partenaires sociaux, ce qui n'est pas le cas actuellement où seuls quelques personnels en bénéficient sans qu'aucun accord avec les organisations syndicales n'ait été acté.

ACTION SOCIALE

Nous demanderons l'augmentation des moyens des services sociaux, de santé et de prévention et seront particulièrement attentifs au maintien des prestations sociales en direction des personnels : voyages, Noël des enfants.

SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Nous défendrons la création d'un protocole d'actions concertées, pour traiter des cas de harcèlement au travail en augmentation inquiétante : trop de cas concrets de personnels en souffrance au travail sont restés sans vraie solution.

PARCOURS PROFESSIONNELS, PRIMES

Nous continuerons à travailler au développement de critères justes et transparents pour la répartition des primes pour tous les personnels de l'Université avec la création d'instances d'appel indépendantes. Nous veillerons au respect de la parité femme/homme à l'université ainsi qu'à l'emploi des personnels handicapés.

La pérennisation de la prime dite de Noël a été demandée par les syndicats. Le Sgen-Cfdt demandera que la pérennisation soit actée et proposera que la prime soit structurée en deux parties : une part fixe plafonnée, et une part négociée annuellement.

Nous exigerons, pour le recrutement des enseignants-chercheurs, que le Conseil d'Administration s'appuie sur des commissions par discipline, élues à parité A/B et pérennes, lors de la constitution des comités de sélection mis en place dans le cadre de la LRU.

VOTER POUR LE SGEN-CFDT, C'EST CHOISIR LA SOLIDARITÉ, L'ÉQUITÉ...

- » c'est faire le choix d'un syndicat général regroupant toutes les catégories de personnels : administratifs, chercheurs, enseignants, ingénieurs, techniciens, personnels de santé...
- » c'est choisir le collectif contre le corporatisme catégoriel, la solidarité contre "le chacun pour soi".
- » c'est garantir la reconnaissance du rôle de tous les personnels administratifs, techniques et enseignants et des cultures professionnelles de chacun (formation des maîtres, recherche, bibliothèques, ...).

... ET LA TRANSPARENCE

- » alors que notre université traverse une période difficile en matière budgétaire, et que des économies doivent être faites, nous demandons que les travaux de la commission budgétaire du CA et que la situation budgétaire soient connus de tous.
- » nous lutterons sans relâche pour le maintien de l'équité entre personnels, services et composantes : primes des personnels, attribution de postes.
- » nous nous élevons contre le fait que des négociations de salaire soient effectuées lors de recrutements de personnels nouveaux. Cela crée de fait une inégalité de traitement entre les personnels : ceux qui sont déjà en place à l'Université Paris 8 et les nouveaux arrivants.

LISTE DES CANDIDATS AU CT

D ZENATI Fatima

ASI, Cellule colloque

D GOLDMAN Joël

IGE, Service des marchés publics

PAGNOT Florence

APAENES, Service des marchés publics

P FERNANDEZ Enrique

Professeur, département d'espagnol

LEGRIEL Claire

IGE, Service de la coopération et des relations internationales,

GOBIN Arnaud

SAENES, Service du personnel enseignants

BOUDIA Nora

TECH, UFR de psychologie

▶ FILOCHE Eddy

TECH, IUT de Montreuil

BOUJU Marie-Cécile

Maître de conférence, département d'histoire

MILLAN Johann

TECH, Institut d'Etudes Européennes

NICAR Jacqueline

TECH, Bibliothèque

BRICOUT Vincent

ASI, Service Communication

PEREIRA Anaïs

TECH, Action Culturelle & Artistique

RIOU Renaud

IGE, Bibliothèque

SAADAT Eva

ADJAENES, UFR Sciences du langage

DEQUIN Jean-Philippe

IGE, Action Culturelle & Artistique

GUY-COICHARD Jorine

ADJAENES, UFR AES-ECO GESTION

POYARD Valérian

TECH, Bibliothèque

Nous élus du **Sgen-CFDT**, après avoir siégé durant quatre ans au Comité Technique, redoubleront de vigilance pour que cette instance reste un espace de débats. Concertation et négociation doivent être les maîtres-mots, dans le respect des élus syndicaux, en présence continue du/de la président.e.

